

Madame Roxana MARACINEANU
Ministre des Sports
95, avenue de France
75650 Paris CEDEX 13

Objet : situation des conseillers techniques sportifs

Marseille, le 8 mai 2019

Madame la Ministre,

La fédération que je préside réunit environ 300.000 citoyens français (une moitié sous licence fédérale, l'autre moitié par ATP) et elle anime un réseau de 2500 clubs parmi lesquels environ 450 structures commerciales agréées, notre fédération ayant été la première à intégrer le secteur professionnel dès lors que les statuts types des fédérations le lui permettaient.

Nous sommes historiquement peu pourvus en postes de CTS, malgré les données quantitatives que je rappelle ci-dessus.

Les CTS apportent un soutien important pour la marche de notre fédération. Dans le développement des activités de pleine nature, dans celles de nos activités qui conduisent à la compétition, dans le haut niveau, dans la formation puis les jurys des cadres, bénévoles ou professionnels.

Je m'associe pleinement avec les diverses instances, mouvement sportif, syndicats, fédérations délégataires olympiques ou non olympiques, qui ont manifesté leur vive inquiétude quant à la disparition du schéma actuel des CTS, au profit d'un éventuel redéploiement dont les modalités nous paraissent peu en adéquation avec nos moyens et avec la confiance historique que nous avons dans les relations MS/fédérations.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Mr Jean Louis BLANCHARD
Président de la FFESSM

